

ÉTUDE
Mai 2021



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE,

une filière dynamique
sur le territoire de l'Agence

SOMMAIRE

Préambule	p3
L'agriculture biologique en France : de la production à la consommation	p4
La production biologique	p4
Les types de culture	p6
Le secteur aval (transformateurs, distributeurs, importateurs) de l'agriculture biologique	p7
L'emploi	p8
La consommation des produits biologiques	p9
L'agriculture biologique en hausse dans les Hauts-de-France	p11
La production biologique	p11
Les types de culture	p12
Le secteur aval (transformateurs, distributeurs, importateurs) de l'agriculture biologique	p14
L'emploi	p15
La consommation des produits biologiques	p15
Une agriculture biologique qui s'enracine sur le territoire d'action de l'Agence	p16
La production biologique	p16
Zoom sur les EPCI	p17
Les types de culture	p22
La consommation des produits biologiques	p23
Conclusion	p23

PRÉAMBULE



De la production à la consommation, le développement du bio n'a jamais atteint un tel niveau. La progression récente des filières bio françaises et leur structuration répond, non seulement, à la demande croissante de produits bio, mais aussi à la sensibilité grandissante des consommateurs concernant la qualité et l'origine des produits.

Entre 2015 et 2019, **le nombre de producteurs bio sur le territoire national a progressé de près de 63 %**. Sur la même période, les **surfaces agricoles engagées en bio ont gagné plus de 900 000 ha**, soit une croissance de + 70 %. **La part de la surface agricole utile des exploitations françaises conduites en bio est passée quant à elle de 4,9 % à 8,3 %**.

Ces excellents chiffres sont portés par une consommation des produits biologiques qui ne cesse de se renforcer. Entre 2015 et 2019, **le marché alimentaire des produits bio a progressé de plus de + 86 %** représentant une valeur de plus de 5,2 milliards d'euros (Source : *La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises - Agence Bio*).

Une meilleure diffusion des produits bio explique majoritairement cette croissance au niveau de la consommation : présence plus forte dans les commerces de proximité, dans les hyper et supermarchés, et de nombreuses ouvertures de magasins spécialisés.

De plus, on observe que le taux d'importation des produits biologiques, qui se situe à 33,1 % en 2019, a baissé par rapport à l'année précédente (33,7 %). Ainsi 67% des produits bio consommés en France sont produits sur le territoire national.

L'agriculture biologique, c'est quoi ? Ce qu'il faut savoir sur le Bio !

« L'agriculture biologique est un signe officiel de qualité qui garantit une qualité attachée à un mode de production respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la santé des consommateurs et des agriculteurs » source : A PRO BIO.

L'agriculture biologique se distingue de l'agriculture dite « conventionnelle » par une certification affirmant au consommateur le suivi d'un cahier des charges européen, authentifiant l'ensemble des maillons d'une filière.



Que ce soit avec le logo « AB » ou avec l'Eurofeuille¹, les produits issus de l'agriculture biologique sont facilement identifiables par les consommateurs.



A PRO BIO : « Association de loi 1901, A PRO BIO est une association à caractère interprofessionnel engagée au service des professionnels de la filière biologique de la région Hauts-de-France et œuvrant pour l'accès à tous à une alimentation de qualité. Depuis 1994, elle fédère ainsi l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.) autour de 3 objectifs principaux :

- Structurer et relocaliser les filières biologiques du territoire ;
- Promouvoir l'activité bio locale et communiquer auprès de tous les publics ;
- Développer le bio local en restauration collective ».

¹ Le logo européen, aussi appelé « Eurofeuille », permet aux consommateurs de repérer les produits issus de l'agriculture biologique. Sa présence sur l'étiquetage assure le respect du règlement relatif à la production biologique de l'Union Européenne.

L'agriculture biologique en **France** : de la production à la consommation



La production biologique

En 2019, l'agriculture bio française a poursuivi sa croissance avec **une augmentation de près de 80 % du nombre de producteurs bio** par rapport à 2014 et en franchissant la barre des 2 millions d'hectares cultivés. **En six ans, la surface agricole utile (SAU) bio a doublé**, passant de 1,12 million d'hectares en 2014 à 2,24 millions d'hectares en 2019, **ce qui représente plus de 8 % de la SAU nationale**, et concerne plus de 47 000 producteurs (10,3 % des exploitations françaises). Parmi les 2,24 millions d'hectares bio, près de 600 000 hectares sont inscrits en conversion¹.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution 2014-2019
 Nombre de producteurs en bio	26 465	28 884	32 266	36 691	41 623	47 196	+ 78 % 
 Part des exploitations bio sur l'ensemble des exploitations agricoles en France	5,8 % 	6,3 % 	7,1 % 	8,3 % 	9,5 % 	10,3 % 	+ 4,5 pt 
 Surface bio (en ha)	1,12 M	1,31 M	1,54 M	1,78 M	2 M	2,24 M	+ 100 % 
 dont surfaces certifiées bio (en ha)	969 342	1 013 223	1 055 467	1 234 097	1 502 572	1 675 771	+ 73 % 
 et surfaces en conversion (en ha)	148 639	300 941	484 660	512 389	532 389	565 574	+ 280 % 
 Part des surfaces bio dans la SAU* nationale	4,1 % 	4,9 % 	5,7 % 	6,6 % 	7,5 % 	8,3 % 	+ 4,2 pt 

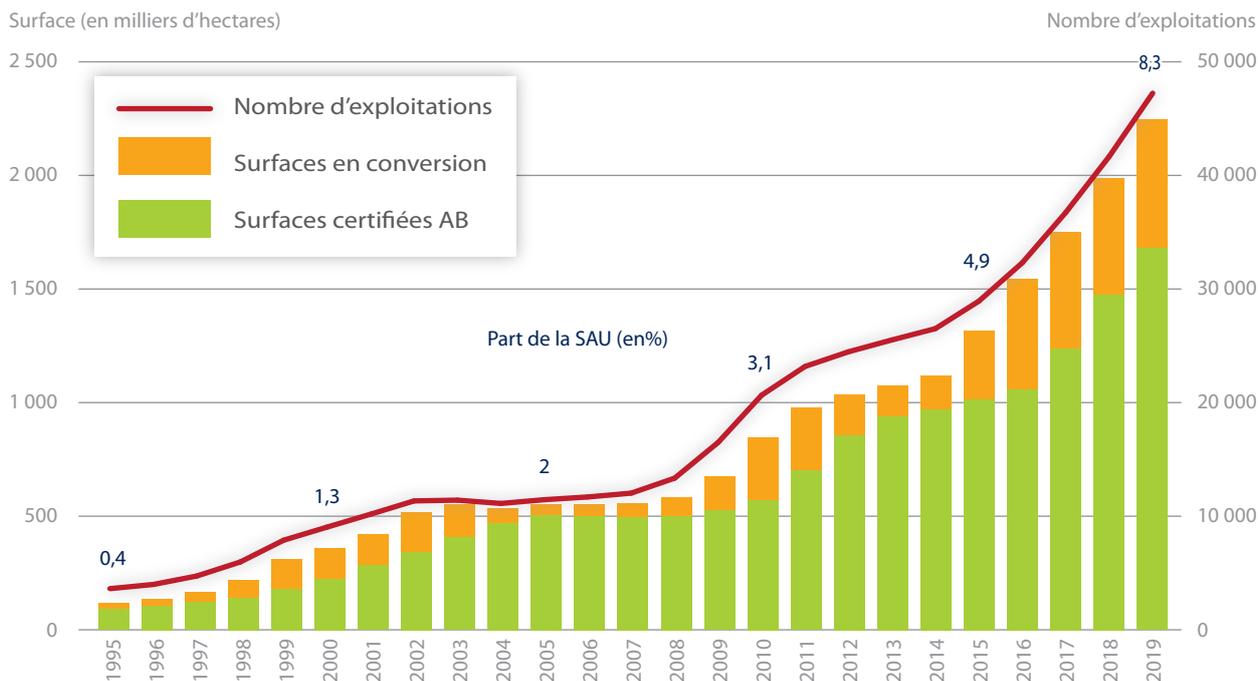
Source : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/carte-didentite-bio/> - Agence bio + La consommation en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises - Agence Bio

1 Passer d'un mode de culture conventionnel à un mode de culture biologique. La **période de conversion** est la période de transition entre ces deux modes de production. Durant cette période, l'agriculteur applique le cahier des charges de l'agriculture biologique mais ne peut valoriser ses productions sous l'appellation « produit biologique ». Il doit donc les vendre en circuit classique. Cette période est généralement de **3 ans** pour les cultures annuelles.

Si on regarde l'évolution de **l'agriculture bio** sur une période plus longue, depuis les années 90 jusqu'à 2019 (dernière donnée disponible), soit environ 25 ans, on constate que celle-ci **s'est développée en trois grandes phases** :

- La **1^{ère} débute par une progression régulière**, entre 1995 et la fin des années 2010, des surfaces bio pour passer la barre des 500 000 hectares en 2002 et s'y stabiliser quelques années (2002 – 2008).
- Puis vient la **2^{ème} phase durant laquelle on observe une accélération** du nombre de conversions bio, entre 2009 et 2014, avec un doublement des surfaces agricoles bio qui dépassent dès 2012 le seuil du 1 million d'hectares.
- Enfin, **à partir de 2015 jusqu'à 2019, une croissance extrêmement soutenue** des surfaces agricoles bio et du nombre d'exploitations, pour atteindre plus de 2 millions d'hectares de surface bio et plus de 47 000 exploitations.

ÉVOLUTION DE LA SURFACE ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE sur le territoire national entre 1995 et 2019



Source : www.web-agri.fr + La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises – Agence Bio.

RÉPARTITION PAR RÉGION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Source : www.web-agri.fr + La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises – Agence Bio.

L'analyse à l'échelle régionale montre que les surfaces agricoles bio se situent majoritairement dans le sud de la France. **Les trois premières régions productrices sont, en 2019, l'Occitanie** avec plus de 10 500 exploitations et 500 000 ha de surface bio, **la région Nouvelle-Aquitaine** avec près de 7 000 exploitations et un peu moins de 300 000 ha de surface et **la région Auvergne-Rhône-Alpes** avec plus de 6 500 exploitations et 275 000 ha de surface.

En revanche, on constate que **les régions où l'agriculture biologique est la moins bien représentée sont la région Ile-de-France** avec moins de 500 exploitations et 28 000 ha de surface bio, **la Corse** avec 527 exploitations et un peu plus de 28 000 ha de surface, **la région Hauts-de-France** avec près de 1 200 exploitations et plus de 45 000 ha de surface et enfin **la région Centre Val de Loire** avec près de 1 500 exploitations et 84 000 ha de surface. Cependant, **cela ne veut pas pour autant dire que le bio ne s'y développe pas, bien au contraire.** Les plus fortes évolutions sont observées dans ces régions ; + 38 % de surfaces en conversion par rapport à 2018 en Ile-de-France, **+ 27 % en Hauts-de-France** et + 35 % en région Centre Val de Loire.

À l'échelle nationale, les surfaces cultivées en bio (surfaces certifiées + conversion) sont principalement occupées, en 2019, par les surfaces fourragères¹ (1,37 million d'ha) et les grandes cultures (0,57 million d'ha), dont majoritairement les céréales (0,42 million d'ha). Ces deux types de production représentent ensemble plus de 85 % de la production bio en France.

Toutefois, il faut souligner qu'en 2019 la part des surfaces bio dans les surfaces totales est plus forte dans la production de fruits puisque plus de 25% du verger français est cultivé en bio. Suivent ensuite les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) avec 18% et la vigne (+ 14,1%) tandis que la part du bio concernant les surfaces fourragères et les grandes cultures reste plus limitée, en particulier pour les secondes (respectivement de 10,9% et 4,9%).

RÉPARTITION DES SURFACES PAR TYPE DE CULTURE EN 2019 ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2018

TOTAL France	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		
	2019	Evol. /18	2019	Evol. /18	C1	C2	C3	Total C123		2019	Evol. /18	Part en bio
					2019	2019	2019	2019	Evol. /18			
Céréales	16 723	10%	255 845	16%	77 717	85 589	3 755	167 061	19%	422 906	17%	4,5%
Oléagineux	5 044	17%	56 372	17%	18 683	16 780	150	35 612	15%	91 984	16%	4,8%
Protéagineux	3 177	6%	18 505	3%	3 901	8 659	473	13 033	26%	31 538	11%	13,1%
Légumes secs	2 331	31%	22 258	35%	732	1 167	87	1 986	-19%	24 244	28%	34,5%
Grandes cultures	17 626	11%	352 980	17%	101 033	112 195	4 464	217 692	18%	570 672	17%	4,9%
STH	23 482	12%	689 325	15%	66 956	61 810	296	129 062	-6%	818 387	11%	10,4%
Cultures fourragères	21 769	12%	425 841	9%	55 814	70 751	1 423	127 987	4%	553 828	8%	11,8%
Surfaces fourragères	29 956	11%	1 115 166	13%	122 770	132 562	1 718	257 050	-1%	1 372 215	10%	10,9%
Légumes frais	10 599	12%	30 568	20%	2 212	1 849	38	4 100	22%	34 668	20%	7,8%
Fruits à coque	2 572	15%	10 630	10%	2 196	1 368	954	4 517	20%	15 147	13%	34,9%
Fruits transformés	2 830	8%	7 534	8%	1 113	1 106	947	3 166	16%	10 700	10%	35,1%
Fruits frais	8 204	13%	16 735	19%	2 781	3 995	2 310	9 086	21%	25 822	20%	23,1%
Fruits	11 715	13%	34 899	14%	6 090	6 468	4 211	16 769	20%	51 668	16%	25,7%
Vigne	8 039	20%	68 506	8%	20 963	14 142	8 446	43 551	59%	112 057	23%	14,1%
PPAM	3 185	12%	8 200	15%	774	783	169	1 726	8%	9 926	14%	18,0%
Autres	20 957	19%	65 452	27%	13 127	10 689	870	24 687	23%	90 139	26%	7,2%
TOTAL	47 196	13,4%	1 675 771	13,9%	266 970	278 689	19 916	565 574	11%	2 241 345	13,1%	8,31%

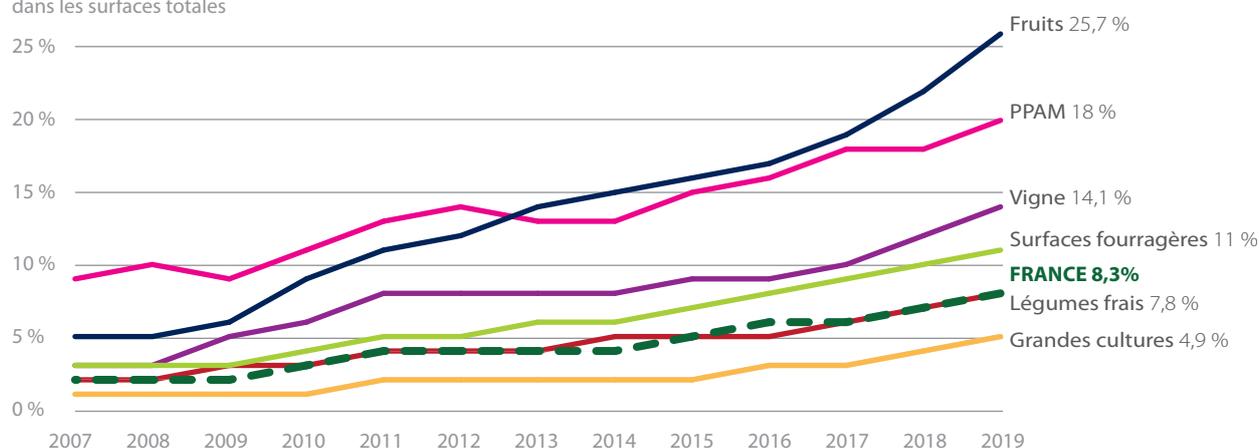
Source : La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises – Agence Bio

Les fortes évolutions observées entre 2018 et 2019 dans la culture de la vigne (+ 23%), des légumes frais (+ 20%) et des grandes cultures (+ 17%) sont l'expression d'une tendance de fond que connaissent ces cultures depuis plus d'une décennie. La production de fruits bio dans la production totale illustre parfaitement la dynamique extrêmement forte qu'enregistre le bio depuis 2007 mais aussi dans certaines autres productions telles que les PPAM et plus récemment la vigne.

Par contre, le développement de la production bio en légumes frais ou en grandes cultures dans les surfaces totales reste en deçà de la surface agricole bio (certifiée + en conversion) moyenne française.

ÉVOLUTION DE LA PART DES SURFACES CONDUITES EN BIO PAR TYPE DE CULTURES DANS LES SURFACES TOTALES

Part des surfaces bio dans les surfaces totales

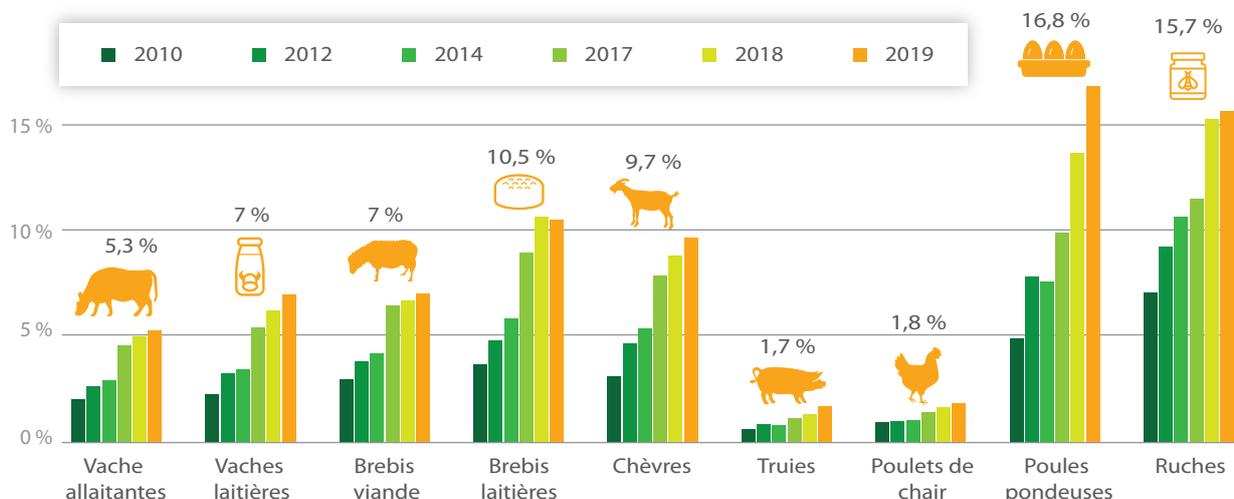


Source : Agence BIO/OC, 2020 hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha, Agreste/SAA, 2019

1 Surfaces Toujours en Herbe (STH) et les cultures fourragères.

En ce qui concerne l'élevage bio, la **dynamique est similaire à celle observée en matière de surfaces agricoles cultivées en bio avec une progression régulière** sur ces dix dernières années. On notera que la production d'œufs bio et de miel bio caracolent en tête des produits d'élevage bio.

ÉVOLUTION DE LA PART DES RUCHES ET DES CHEPELS NATIONAUX CONDUITS EN BIO DE 2013 À 2019



Source : Agence BIO/OC, 2020 hors cheptels non rapportés, Agreste/SAA, 2019

Le secteur aval (transformateurs, distributeurs, importateurs) de l'agriculture biologique

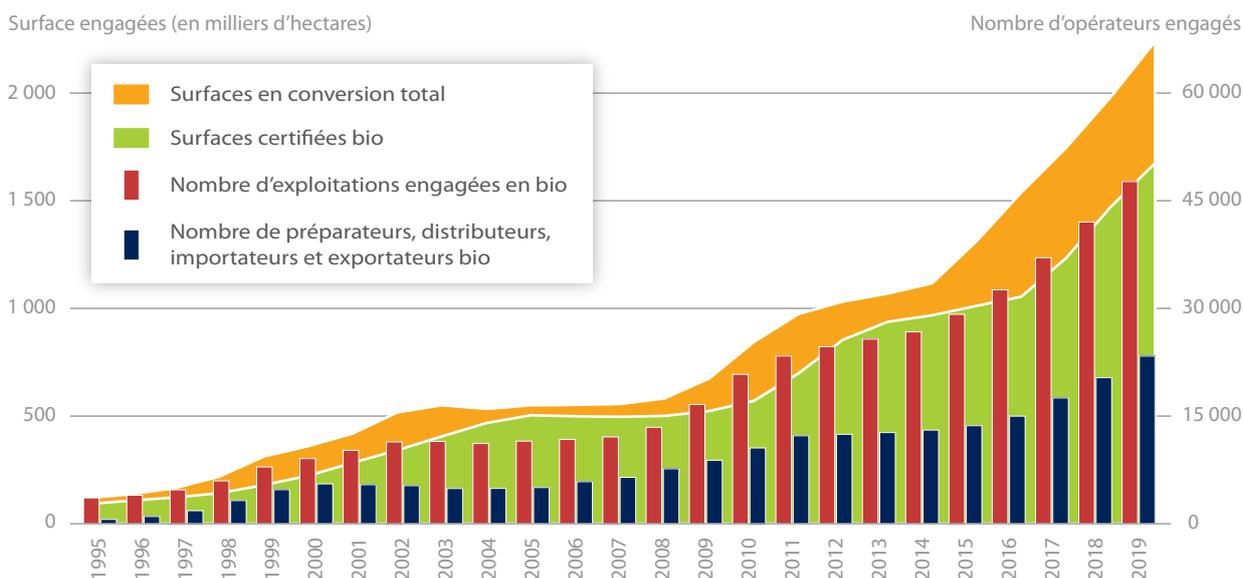
En 2019, on compte **75 982 opérateurs (producteurs et préparateurs, distributeurs, importateurs, exportateurs) ayant une certification bio de leur activité sur le territoire national**. Le nombre de producteurs, de transformateurs ou de distributeurs certifiés a ainsi progressé de 33% entre 2017 et 2019 (+ 18 977 opérateurs).

Dans le secteur aval (préparateurs, distributeurs, importateurs, exportateurs), on retrouve, en 2019, **19 311 établissements travaillant dans la préparation et la transformation**, soit une augmentation de 30% depuis 2017, **8 813 structures**

certifiées pour la distribution (+ 75% depuis 2017) et **662 opérateurs certifiés pour l'importation** (+ 58% entre 2017 et 2019). Ainsi, avec **28 786 opérateurs dans le secteur aval et une progression de 42% entre 2017 et 2019**, on peut considérer que ce secteur est lui aussi en plein développement. (Source : La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises – Agence Bio)

Cette augmentation générale d'activité permet ainsi de répondre à la demande croissante des consommateurs, dont les produits alimentaires bio atteignent aujourd'hui 6,1% des achats alimentaires.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS ET DES SURFACES ENGAGÉS EN BIO



Source : Agence BIO/OC, hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha, 2020

Du côté des magasins bio spécialisés, en 2019, **le marché de la distribution a enregistré 20 fermetures de magasins de plus que l'année précédente soit 118 au total**, soit une augmentation sensible des fermetures. Néanmoins, le bilan ouverture/fermeture reste positif. En effet, **on recense plus de 3 000 magasins bio, soit 227 magasins supplémentaires depuis 2017**. Ces fermetures peuvent s'expliquer en partie par une trop forte concentration des magasins bio spécialisés sur certains territoires, à la concurrence des rayons bio de la grande distribution qui se sont développés ces dernières années, mais aussi par le fait que les

habitudes des consommateurs changent.

En effet, « l'époque où la clientèle n'était fidèle qu'à une unique enseigne est révolue » (A. Blomme – VDN du 09/05/19). Les consommateurs changent régulièrement d'enseignes, découvrent les offres que propose le territoire et vont généralement vers le magasin se trouvant le plus proche géographiquement. Il faut également noter qu'il est rare que les consommateurs ne se fournissent qu'en produits bio et qu'ils recherchent généralement des produits spécifiques dans les magasins spécialisés.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAGASINS BIO

	2017	2018	2019
 Nombre de magasins bio	2 826	2 968	3 053
 Nombre d'ouvertures	265	240	204
 Nombre de fermetures	65	98	118

Source : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/carte-didentite-bio/>



L'emploi

La **hausse de la production et des opérateurs se traduit également par celle de l'emploi au niveau national**. En effet, selon les chiffres de l'Agence bio, **le bio représentait près de 180 000 emplois directs en 2019**, ce qui correspond à une augmentation de 47% par rapport à 2016.

Ces emplois se répartissent de la manière suivante ; **114 000 emplois directs dans les exploitations agricoles, 24 600 emplois directs pour la transformation** de produits bio, près de **39 000 emplois directs pour la distribution** de produits bio et **2 300 emplois directs dans les activités de service**¹.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS DIRECTS DU SECTEUR BIOLOGIQUE (en ETP)



Source : Agence Bio/OC/AND-international, 2020

A noter que les fermes biologiques emploient plus de main d'œuvre que les fermes conventionnelles. Ainsi, selon le recensement agricole de 2010, **les fermes bio employaient à l'époque, en moyenne 2,41 Unités de Travail Annuel contre 1,52 dans les exploitations conventionnelles**². Cela s'explique notamment par le remplacement des produits phytosanitaires par des pratiques exigeantes en main d'œuvre (notamment en ce qui concerne le désherbage manuel), une part élevée de transformation à la ferme et de vente directe, etc.

¹ Conseil, recherche et développement, formation, etc.

² Le prochain Recensement Général Agricole (RGA), qui devrait sortir en fin d'année 2021, fournira de nouvelles données sur ce sujet.

La consommation des produits biologiques

En 2019, deux millions d'hectares de champs sont cultivés en bio en France comme évoqué précédemment. Ce développement est à rapprocher notamment des nouvelles habitudes de consommation de la population.

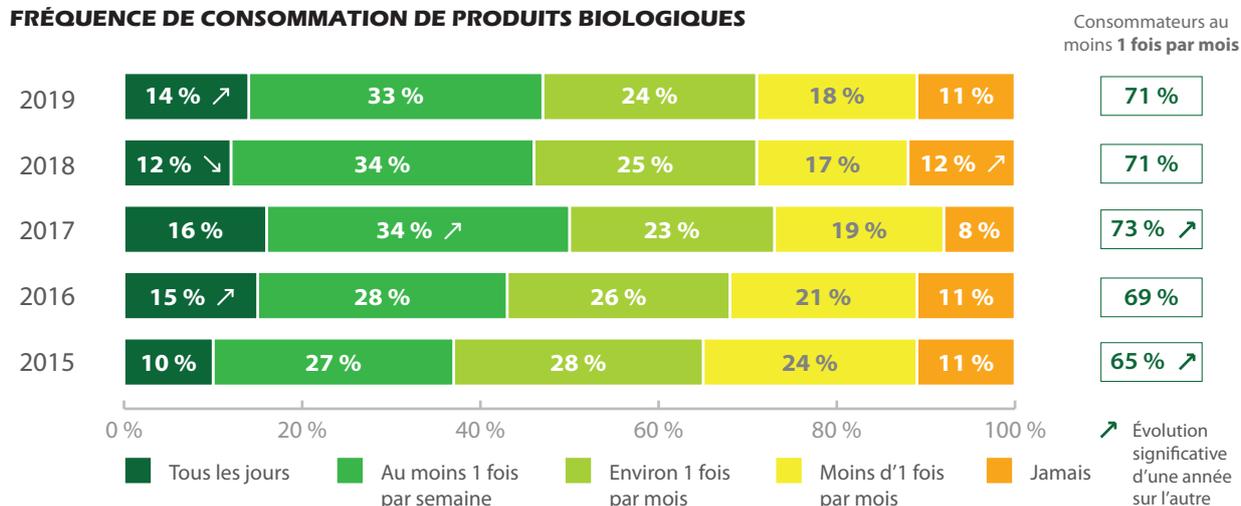
En effet, **l'agriculture biologique a poursuivi sa progression, tirée par la forte demande des consommateurs.** Cette demande ne cessant de croître, l'agriculture biologique continue de se développer pour y répondre. Ainsi, **6,1% de la consommation alimentaire des ménages est aujourd'hui consacrée aux produits biologiques.** En moyenne, un français a consommé pour 178 € de produits bio en 2019, soit deux fois plus qu'en 2015. Cela représente **un chiffre d'affaires de 11,3 milliards d'euros en 2019, soit une hausse de**

89% par rapport à 2015 (chiffre d'affaires : 2015 -> 5,9 milliards d'euros) (Source : Agence Bio).

Le « *Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France* », réalisé sur le territoire national par l'Agence Bio (édition 2020), a permis de mieux connaître les profils des consommateurs. En 2019, **71% de la population déclarent ainsi consommer des produits biologiques au moins une fois par mois**, soit 7 français sur 10 (65% en 2015) et **14% déclarent avoir consommé des produits biologiques tous les jours** en 2019 (10% en 2015). Ces résultats s'expliquent par le fait que les français connaissent de mieux en mieux l'incidence de l'agriculture biologique.

Cette étude montre également que l'accessibilité des produits biologiques passe très nettement par la distribution en grandes et moyennes surfaces.

FRÉQUENCE DE CONSOMMATION DE PRODUITS BIOLOGIQUES

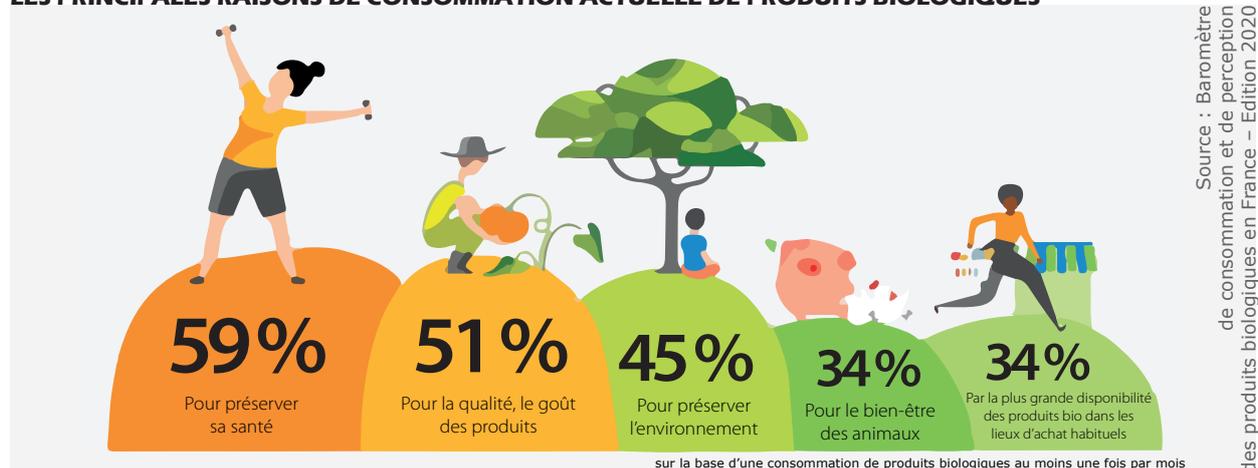


Source : Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France – Edition 2020

Si les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) restent le circuit d'achat le plus fréquemment utilisé par les consommateurs, ces derniers semblent néanmoins de plus en plus intéressés par des points de vente « à taille humaine » (par comparaison à la grande distribution), proches de chez eux et privilégiant une relation directe avec les producteurs.

Les critères de choix expliquant **les raisons d'une consommation des produits biologiques** sont centrés sur **le bien être personnel et/ou celui de son foyer (59%), la qualité et le goût des produits bio. La préservation de l'environnement ne vient qu'en troisième position (45%).**

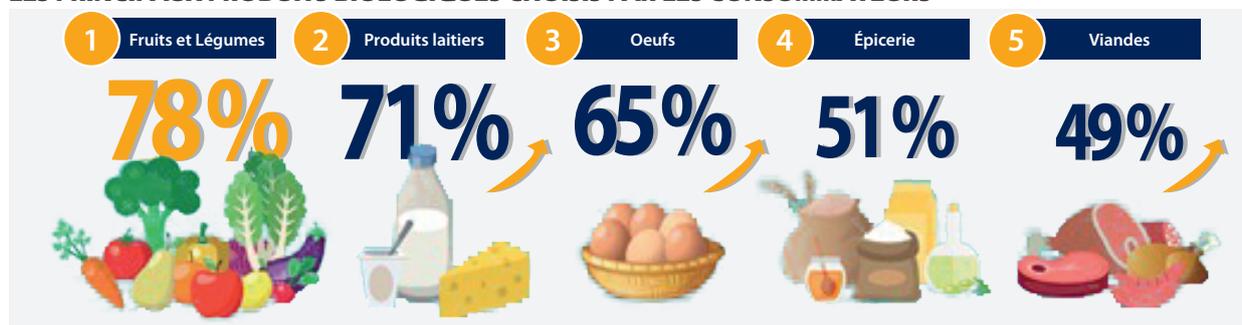
LES PRINCIPALES RAISONS DE CONSOMMATION ACTUELLE DE PRODUITS BIOLOGIQUES



Parmi les familles de produits bio consommés en 2018, les fruits et légumes bio arrivent en tête de classement (78% des personnes enquêtées ont déclaré manger des fruits et légumes bio) avec une consommation qui s'est stabilisée depuis 2015. Viennent ensuite les produits laitiers (71%) et les œufs bio (65%), dont la consommation est également stable ces dernières années. Concernant la viande et la volaille, 4 personnes sur 10 déclarent les consommer bio. Une nouvelle catégorie a été introduite depuis peu, celle des plats préparés (7%). Ce chiffre est à mettre en relation avec le fait que cette offre est encore peu développée sur le marché.

À noter que le bio n'est pas cantonné à l'alimentation. En effet, 64% des consommateurs choisissent également des produits d'entretien bio.

LES PRINCIPAUX PRODUITS BIOLOGIQUES CHOISIS PAR LES CONSOMMATEURS



Source : Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France – Edition 2020

À l'inverse, plusieurs raisons peuvent expliquer les freins à une consommation de produits bio plus soutenue. Le prix reste un obstacle majeur, mais également les doutes sur le fait que les produits soient totalement bio, le manque de réflexe, une offre insuffisante... Cependant, si le prix reste un point négatif, plus d'un tiers des français trouve néanmoins normal qu'un produit biologique coûte plus cher qu'un produit qui ne l'est pas. À noter que ce taux baisse récemment, passant de 41% en 2017 à 34% en 2018.

LES PRINCIPAUX FREINS À LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIOLOGIQUES



Source : Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France – Edition 2020

Le « Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France » s'est également intéressé à la consommation des jeunes (18 - 24 ans). La jeune génération fait également le choix du bio en dépit de limites budgétaires à prendre en compte. Les jeunes français représentent un panel de nouveau consommateurs, avec 27% des 18-24 ans qui ont l'intention d'augmenter leurs achats de produits bio dans les prochains mois. Les jeunes générations semblent plus attachées aux enjeux environnementaux et éthiques de leur consommation que leurs aînés alors que ces derniers sont plus sensibles aux effets sur la santé selon Philippe Henri, président de l'Agence Bio.

LA GÉNÉRATION Z EST LA PLUS ATTACHÉE À LA CONSOMMATION DES PRODUITS BIO



Source : Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France – Edition 2020

Pendant la crise sanitaire de la COVID-19, de nombreux Français se sont tournés vers les circuits courts, les produits locaux, de proximité et biologiques. D'ailleurs, la consommation de produits bio a connu un fort dynamisme sur cette période. Cela se produit à chaque crise sanitaire, selon Didier Perréol (président du Synabio¹), car les produits issus de l'agriculture biologique s'avèrent être un repère, une sécurité pour le consommateur, notamment quand la peur s'installe sur son alimentation. À cette occasion, de nombreux ménages ont réappris à fabriquer leur pain, à cuisiner, etc. La question qui se pose est de savoir si, à l'issue de la crise sanitaire que nous traversons, ce phénomène va se maintenir dans le temps ou reviendrons-nous à la situation antérieure à celle-ci (comme les 1^{ères} études semblent le montrer) ?

1 Le SYNABIO est une organisation experte et innovante, fédératrice des entreprises de la bio (transformateurs et distributeurs). Elle a pour objectif de protéger leurs intérêts et permet de développer leur influence pour contribuer, dans un esprit de filière, à la construction d'une bio : cohérente, exigeante et durable (syndicat).

L'agriculture biologique en hausse dans les Hauts-de-France

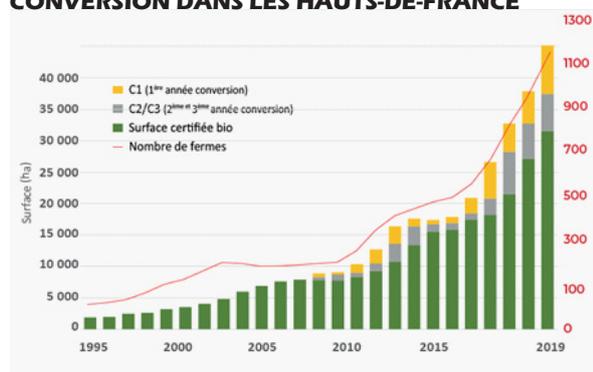


La production biologique

À l'image de la tendance nationale, **l'agriculture bio en région Hauts-de-France voit le nombre de producteurs croître significativement**. En effet, entre 2017 et 2019, on enregistre **314 nouvelles exploitations en conversion bio**, soit une hausse de 36% et près de **12 000 hectares de nouvelles surfaces converties** à l'agriculture biologique (+ 38 %).

En 2019, le territoire des Hauts-de-France compte ainsi **1 187 exploitations bio**, soit 4,6 % des fermes régionales, pour **45 170 hectares cultivés bio ou en conversion**, soit 2,1% de la Surface Agricole Utilisée (SAU) régionale.

ÉVOLUTION DES SURFACES EN AB ET CONVERSION DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



Source : Carte d'identité de l'agriculture biologique en Hauts-de-France - 2019

Des chiffres très encourageants d'après A PRO BIO et BIO Hauts-de-France pour la production, ainsi que pour le secteur aval (transformation, distribution, importation) et la consommation.

On constate que **cette dynamique s'est fortement accélérée sur ces dernières années**. Ainsi, entre 2015 et 2019, **les surfaces consacrées à l'agriculture bio en région Hauts-de-France ont été multipliées par 2,1 et le nombre de fermes bio par 1,9**. D'une agriculture peu présente dans les années 1990 – 2000, on est passé à un développement plus important dans les années 2010 qui se stabilise quelques années, pour ensuite croître de manière exponentielle sur ces 5 dernières années. **La région rattrape ainsi progressivement son retard**. Cette vague de conversions en bio s'explique notamment par une structuration renforcée des filières, un accès plus facile aux informations techniques et des retours d'expériences permettant ainsi aux agriculteurs de disposer de références mais aussi par le fait que l'agriculture biologique, créatrice de valeur ajoutée, est désormais considérée comme un système de production à part entière.

Il est également important de souligner que le passage au bio pour un producteur signifie qu'il doit revoir la totalité de son processus de production et donc cette démarche demande du temps. En effet, entre la prise de décision et les premières ventes des produits, il faut compter au minimum 3 ans, un long processus donc.

ÉVOLUTION DES SURFACES EN AB DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

	2017	2018	2019	Évolution 2017-2019
Nombre d'exploitations en bio	873	1 003	1 187	+ 36%
Part des fermes régionales en bio	3,6%	3,8%	4,6%	+ 1 pt
Surface bio ou en conversion	32 727 ha	38 469 ha	45 170 ha	+ 38%
Part des surfaces bio dans la SAU régionale	1,5%	1,8%	2,1%	+ 0,6 pt

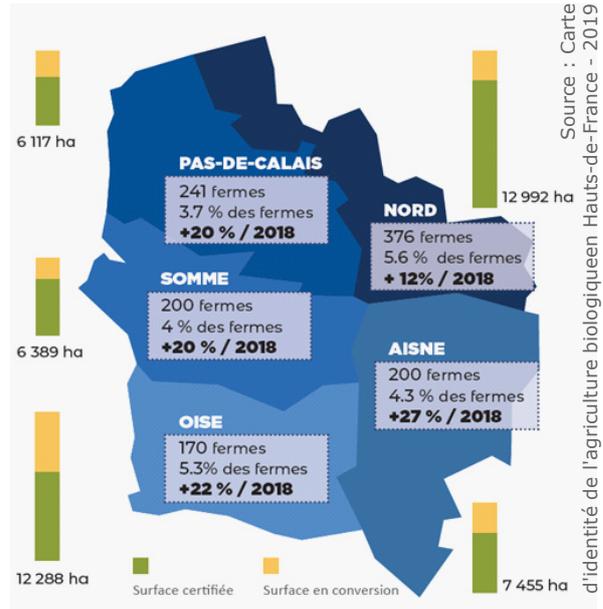
Source : Carte d'identité de l'agriculture biologique en Hauts-de-France - 2019

À une échelle plus fine, au sein des Hauts-de-France, deux départements se démarquent. En effet, le Nord affiche une présence importante des fermes biologiques sur son territoire, avec 5,6% des exploitations, et des productions majoritairement dominées par les surfaces fourragères en lien avec l'élevage, et le département de l'Oise avec 5,3% des exploitations en AB, et des productions davantage orientées vers les grandes cultures. A l'opposé, le Pas-de-Calais compte à la fois la plus faible part des fermes régionales bio et la plus faible superficie en production bio des 5 départements des Hauts-de-France.

Cependant, le rythme de croissance de l'agriculture bio dans le département du Pas-de-Calais s'inscrit, avec une progression de 20% entre 2018 et 2019, dans la moyenne générale en ce qui concerne le nombre d'exploitations.

Source (des images utilisées) : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/carte-didentite-bio/>

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES 1 187 FERMES BIO RÉGIONALES EN 2019



Les types de culture

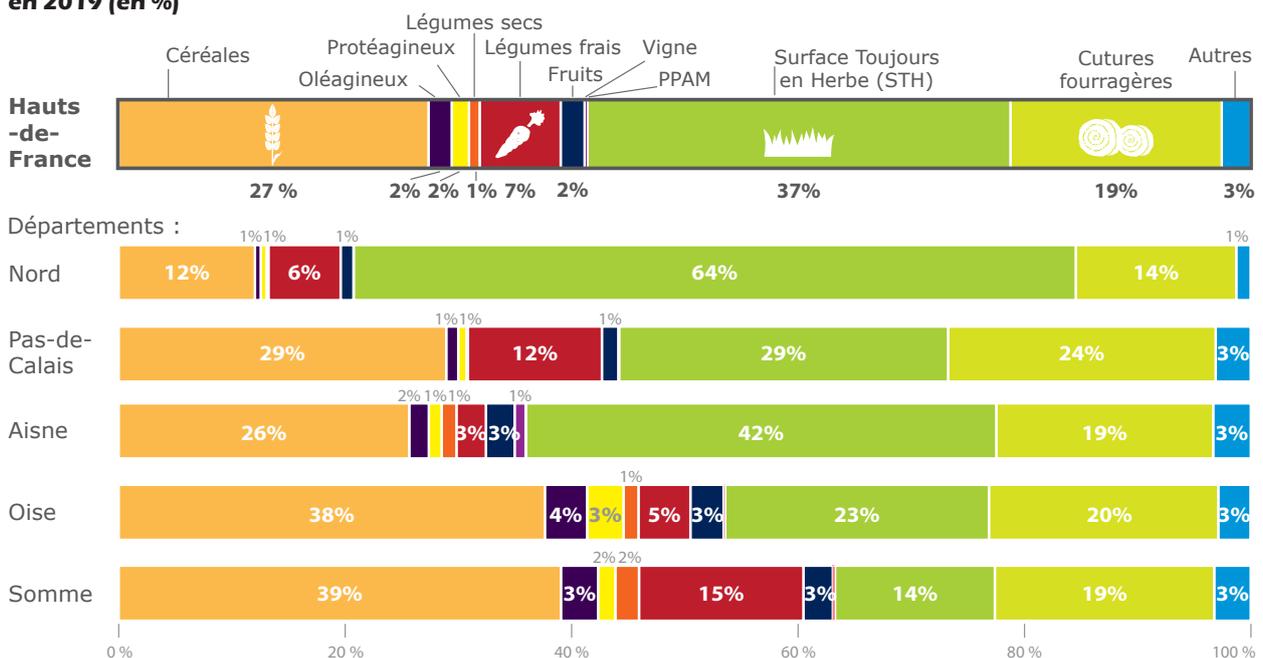
À l'échelle des Hauts-de-France, trois grands types de production bio dominant et représentent ensemble plus de 80% de la production bio régionale.

En 1^{er} lieu, les productions liées à l'élevage avec les Surfaces Toujours en Herbe (STH) pour 37,4% de l'ensemble de la production régionale et les cultures fourragères (18,7%). Cela représente plus de 25 000 ha.

Vient ensuite la production de céréales (27,4% pour près de 12 400 ha).

À noter que les cultures légumières bio représentent quant à elles de l'ordre de 3 700 ha, soit 8,1% de la surface bio régionale. On y distingue les légumes frais et les légumes secs, ces derniers étant moins bien représentés.

RÉPARTITION DES SURFACES DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES BIOLOGIQUES RÉGIONALES en 2019 (en %)



Source : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/#-comprendreleconsommateur>

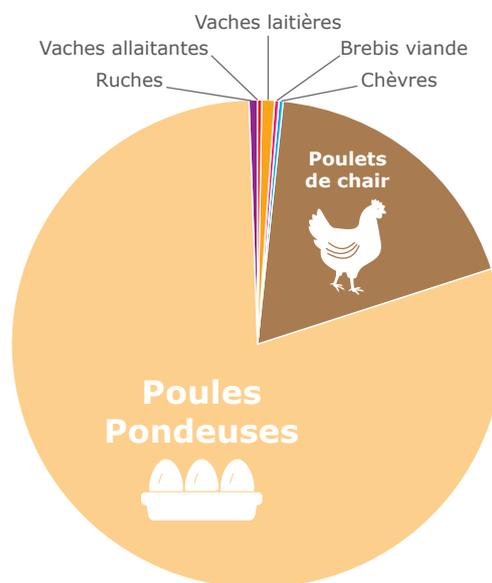
À l'échelle infrarégionale, on remarque que l'orientation des productions bio est très différente selon les départements. En effet, si les fourrages/STH et les productions céréalières restent dominant, leur part peut varier en fonction des territoires. Dans le cas de la Somme et de l'Oise, les cultures céréalières occupent, avec respectivement 39 % et 38 %, une part importante de la production bio de ces deux départements. Par contre, la production bio du Pas-de-Calais, du Nord et de l'Aisne est plutôt dominée par les cultures fourragères/STH bio. On peut rajouter que la part des légumes frais occupe une place non négligeable dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, en raison notamment de la présence importante du maraîchage sur ces deux territoires.

En ce qui concerne l'élevage bio en Hauts-de-France, à l'image de ce qui est observé en France, la production d'œufs domine largement avec 550 000 poules pondeuses, suivie des poulets de chair (près de 127 000 têtes). Par contre, la production de miel bio est nettement moins représentée en région. Elle est devancée par la filière bovine qui se répartit entre les vaches allaitantes¹ et les vaches laitières², la seconde étant plus fortement implantée dans les Hauts-de-France.

Hormis pour les productions bio déjà faiblement représentées (chèvres et truies), on observe une évolution importante entre 2018 et 2019 pour l'ensemble des autres filières avec des taux de progression supérieurs à 10%. La plus forte progression étant constatée au niveau de la production de miel bio.

Au niveau départemental, encore une fois on distingue des différences importantes entre territoires. En effet, la filière avicole est extrêmement bien représentée dans la Somme avec la présence de plus de 270 000 poules et poulets bio rassemblant près de 40% des poules pondeuses et 42% des poulets de chair de la région. En ce qui concerne la filière bovine, celle-ci est très présente dans le département du Nord avec près de 3 500 vaches bio (allaitantes et laitières).

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ANIMALE en nombre de têtes certifiées bio en 2019



Source : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/#-comprendreleconsommateur>

PRODUCTION ANIMALE BIOLOGIQUE PAR DÉPARTEMENT en nombre de têtes certifiées bio en 2019

									
	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Brebis viande	Brebis laitières	Chèvres	Truies	Poulets de chair	Poules pondeuses	Ruches
NORD	752	2 731	325	c	252	54	34 560	84 873	269
PAS-DE-CALAIS	198	911	232	c	127	25	23 230	90 086	c
AISNE	586	769	1 124	c	102	c	6 140	89 850	1 409
OISE	458	1 518	477	c	c	c	9 500	65 298	600
SOMME	287	290	162	c	c	c	53 173	220 386	c
HAUTS-DE-FRANCE	2 281	6 219	2 320	91	536	159	126 603	550 493	2 278
Evol. / 18	29%	11%	12%	47%	-2%	-1%	11%	17%	103%

Source : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/#-comprendreleconsommateur>

1 La vache allaitante est une vache de race à viande ou mixte (lait et viande) destinée à l'élevage de veaux pour la production de viande. Ces vaches ne sont pas soumises à la traite, elles allaitent leurs veaux.

2 Une vache laitière est une vache élevée pour produire du lait destiné à la consommation humaine.



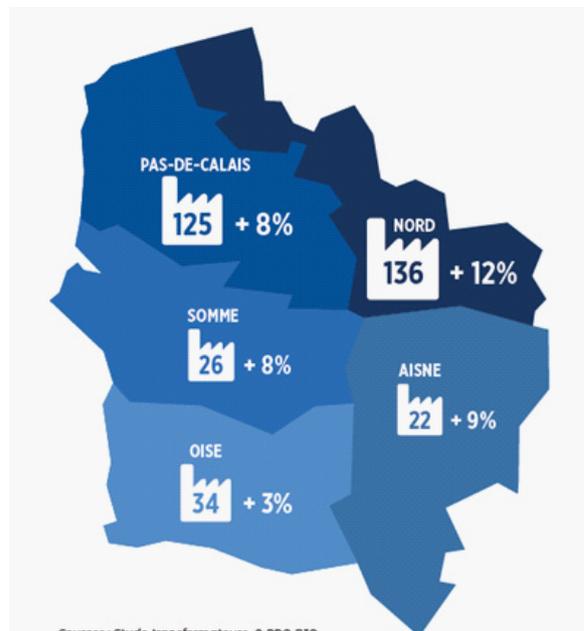
Le secteur aval (transformateurs, distributeurs, importateurs) de l'agriculture biologique

Du côté des opérateurs aval, le secteur de la transformation est en hausse également. **En Hauts-de-France, on recense plus de 300 industries agroalimentaires** proposant au moins une gamme de produits biologiques. Ces **acteurs sont concentrés à 76% dans les départements du Nord (136) et du Pas-de-Calais (125)**. Ce déséquilibre entre le « nord » et le « sud » de la Région trouve son explication dans l'inégale répartition des bassins de consommation mais aussi par la localisation des infrastructures logistiques (présence du port de Calais, de Boulogne, etc.). Les **départements les moins denses en termes de transformation sont quant à eux caractérisés par des activités agricoles plus importantes.**

La répartition par filière montre que c'est la **filière Fruits et Légumes qui comptabilise le plus grand nombre de transformateurs certifiés bio** au sein de la région des Hauts-de-France (avec 52 transformateurs certifiés) **suivie par la filière Boisson** (50 transformateurs certifiés), puis par la **filière Produits de la mer**, qui compte 46 entreprises de transformation bio régionales.

À noter que les Hauts-de-France sont la 9^{ème} région de France (hors Corse et DOM-TOM) dans le domaine de la transformation de produits biologiques recensant 1 545 opérateurs aval (transformateurs et distributeurs), soit 501 opérateurs de plus que 2017. Le département du **Nord est le 6^{ème} département français en nombre d'opérateurs aval** (638 en 2019)

NOMBRE D'INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES PAR DÉPARTEMENT EN 2019 / ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2018



Sources : Etude transformateurs, A PRO BIO

Source : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/carte-didentite-bio/>

En revanche, **après une période de croissance des magasins bio spécialisés** dans les années 2017 et 2018, **l'année 2019 enregistre une baisse de ceux-ci** qui se solde par **21 fermetures pour seulement 13 ouvertures** dans les Hauts-de-France. On compte ainsi, en 2019, **150 commerces spécialisés dans le bio**. Cette situation s'explique notamment par une très forte concentration de magasins bio spécialisés sur certains territoires. En effet, 71% des magasins qui ont cessé leur activité étaient implantés dans une zone comprenant déjà d'autres enseignes bio spécialisées. Pour autant, cela ne s'observe pas de manière homogène sur la Région. En effet, **la baisse du nombre de magasins bio spécialisés ne concerne que les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise**, qui comptent les plus fortes concentrations.

Toutefois, en 2019, **le nombre de distributeurs certifiés bio** regroupant les magasins spécialisés, les grandes et moyennes surfaces, les grossistes et les sites de vente en ligne **est en développement de 6%** par rapport à 2018.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAGASINS BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

	2017	2018	2019
Nombre de magasins bio	155	167	150
Surface moyenne (en m ²)	232	-	257
Nombre d'ouvertures	29	20	13
Nombre de fermetures	7	8	21

Source : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/carte-didentite-bio/>



L'emploi

La région Hauts-de-France a vu son **nombre d'exploitations agricoles se convertissant au bio croître significativement avec 1 187 fermes bio recensées** fin 2019 (+ 36 % par rapport à 2017) entraînant ainsi une augmentation du nombre d'emplois, notamment dans le secteur de la production.

La partie production dans les exploitations bio des Hauts-de-France a généré, en 2019, **6 500 emplois**

directs, soit 5,6 emplois directs en moyenne par exploitation. Dit autrement, on dénombre en agriculture biologique, **1 emploi direct pour 6,9 hectares, soit trois fois plus que pour l'agriculture traditionnelle régionale.** En 2017, l'agriculture biologique régionale générait principalement des emplois saisonniers. Pour autant, le besoin en main-d'œuvre permanente est réel d'après de nombreux producteurs qui souhaiteraient faire appel à un salarié permanent.

L'EMPLOI BIO EN HAUTS-DE-FRANCE	2017	2018	2019	Évolution 2017-2019
Nombre d'emplois directs	4 000	5 600	6 500	+ 16 %
Nombre d'emplois directs par ferme	5,6	5,6	5,6	-
Part de l'emploi direct agricole régional	-	6,2 %	6,2 %	-
1 emploi direct pour...	8,2 ha	6,9 ha	6,9 ha	-

Source : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/carte-didentite-bio/>



La consommation des produits biologiques

Comme évoqué précédemment, selon le baromètre de la consommation réalisé sur le territoire national par l'Agence Bio, **7 Français sur 10 consomment au moins une fois par mois des produits bio.** Mais il existe des différences entre les régions. En effet, **la région qui compte le plus d'adeptes du bio est la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur** avec 78 % de consommateurs réguliers, **suivie de la région Ile-de-France (77%) et de la région nouvelle Aquitaine (74%).** A l'autre bout de l'échelle, on retrouve la région Bourgogne-Franche-Comté (64% d'adeptes) et en dernière position la Normandie où un consommateur sur six seulement consomme du bio au moins une fois par mois. Pour ce qui est des **Hauts-de-France, la région se situe dans la moyenne (69% d'adeptes)** (Source : agencebio.org).

En revanche, c'est **en Bretagne, que l'on trouve la plus grande proportion de consommateurs qui mangent des produits bio quotidiennement** (19% soit presque un sur cinq). À l'inverse, dans les **Hauts-de-France, 8% seulement des consommateurs mangent des produits bio tous les jours.**

Les habitants des Hauts-de-France ont une consommation de produits bio légèrement inférieure à la moyenne nationale qui est de 71% « au moins une fois par mois ».

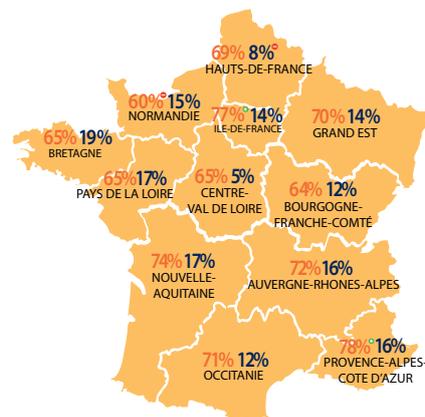
La consommation de produits alimentaires biologiques se stabilise sur le territoire national depuis 2018. Cependant, cette stabilisation fait suite à une augmentation. En effet, on est passé de 65% de consommateurs qui consomment du bio « au moins une fois par mois » en 2015 à 71% de consommateurs en 2019. Des **chiffres qui devraient encore augmenter en 2020**, puisque durant la période de confinement, **une hausse importante des ventes de produits bio a été enregistrée sur le territoire.**

DES FRANÇAIS CONSOMMATEURS DE BIO AVEC DE LÉGÈRES DIFFÉRENCES RÉGIONALES



71% au moins une fois par mois

14% tous les jours



Source : Terres et Territoires

Une agriculture biologique qui s'enracine sur le territoire d'action de l'Agence



La production biologique

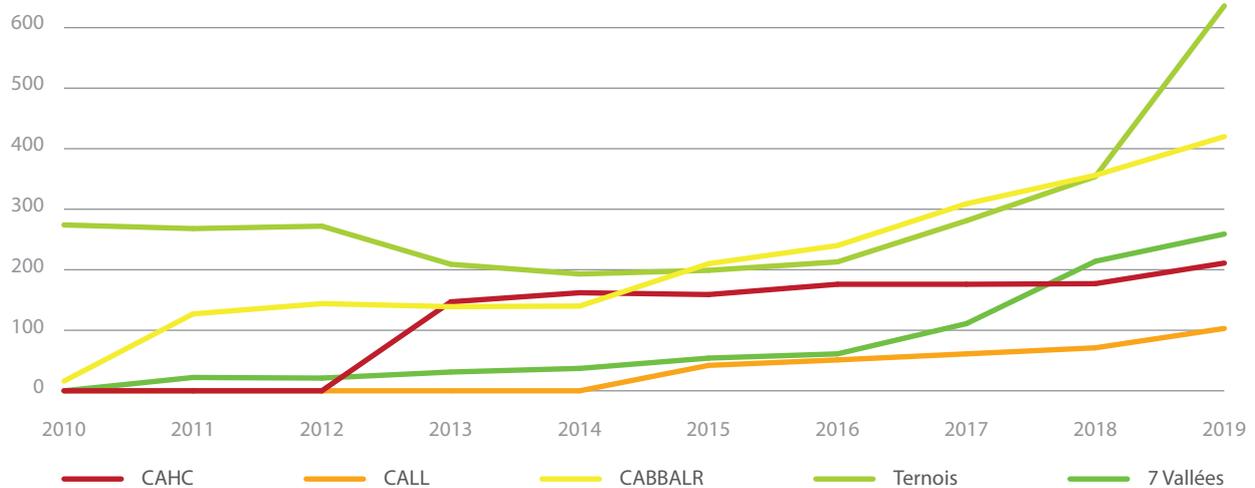
À l'image des dynamiques observées à l'échelle nationale, régionale ou départementale, sur le territoire d'intervention de l'Agence, des agriculteurs ont fait le choix de convertir leur exploitation, ou une partie, à l'agriculture biologique. **Cela représente au total une surface de 1 629 hectares certifiés et en cours de certification « agriculture biologique » en 2019** (Source : Agence Bio).

On remarque sans surprise que **l'évolution des surfaces totales bio s'est fortement accélérée sur ces dernières années (2017 - 2019)**, constat

partagé à l'échelle régionale. D'une agriculture très peu présente en 2010 (sauf pour le territoire de Ternois Com), on est passé au cours des 5 années suivantes à un développement progressif, sur un rythme différent selon les territoires, pour ensuite croître de manière très forte, voire exponentielle sur le territoire Ternois Com de nouveau, à partir de 2016/2017.

De façon plus détaillée, **on observe de grandes différences en termes de poids et de dynamique de développement de l'agriculture biologique sur les différents territoires de l'Agence.**

SURFACES BIO TOTALES ENTRE 2010 ET 2019 PAR EPCI



Source : Agence bio

SURFACES BIO TOTALES ENTRE 2010 ET 2019 PAR EPCI

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evol 10/19	Evol 17/19
CAHC	0	0	0	147	162	159	176	176	177	211	-	+20%
CALL	0	0	0	0	0	42	51	61	71	103	-	+69%
CABBALR	16	127	144	139	140	210	240	309	356	420	+2 525%	+36%
Ternois Com	274	268	272	209	193	199	213	281	354	636	+132%	+126%
CC des 7 Vallées	0	22	21	31	37	54	61	111	214	259		+133%

Source : Agence bio

En effet, **en 2010, deux territoires se distinguent des autres** en affichant une présence de surfaces agricoles bio sur leur territoire, de manière embryonnaire sur **la CABBALR avec 16 hectares** et beaucoup plus affirmée sur **Ternois Com avec déjà à l'époque 274 hectares**. Aucune surface agricole bio n'était recensée sur les trois autres EPCI.

En 10 ans, l'agriculture bio s'est considérablement développée sur l'ensemble des 5 EPCI. Bien évidemment, en 1^{er} lieu **sur Ternois Com et la CABBALR qui ont vu respectivement une croissance des surfaces agricoles bio de 132% et 2 525%** (passage de 16 ha à 420 ha) !!!

En ce qui concerne les autres territoires, l'agriculture bio s'y est progressivement développée, de manière assez récente sur la CALL (2015) par rapport à la CAHC (2013) et 7 Vallées Comm (2011), et à des rythmes très élevés (**CAHC 43% - CALL 145% - CC des 7 Vallées 1 077%**).

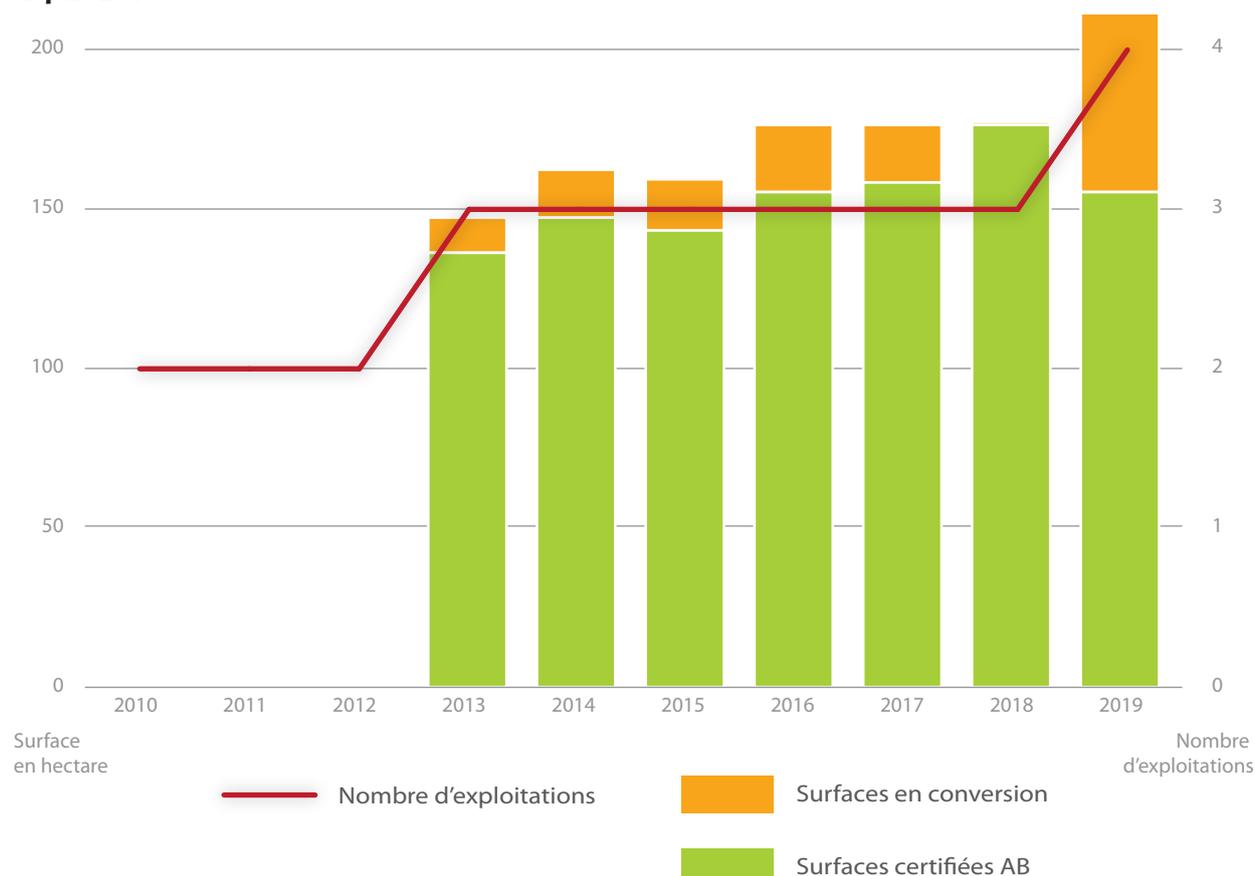


ZOOM sur les EPCI

Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC)



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DES SURFACES EN BIO SUR LA CAHC depuis 2010



Source : Agence bio

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, **les surfaces agricoles consacrées à l'agriculture bio sont apparues en 2014**. Cinq ans plus tard, on recense 211 ha de terres agricoles certifiées biologiques et en conversion. On constate une légère baisse des surfaces certifiées entre 2018 et 2019.

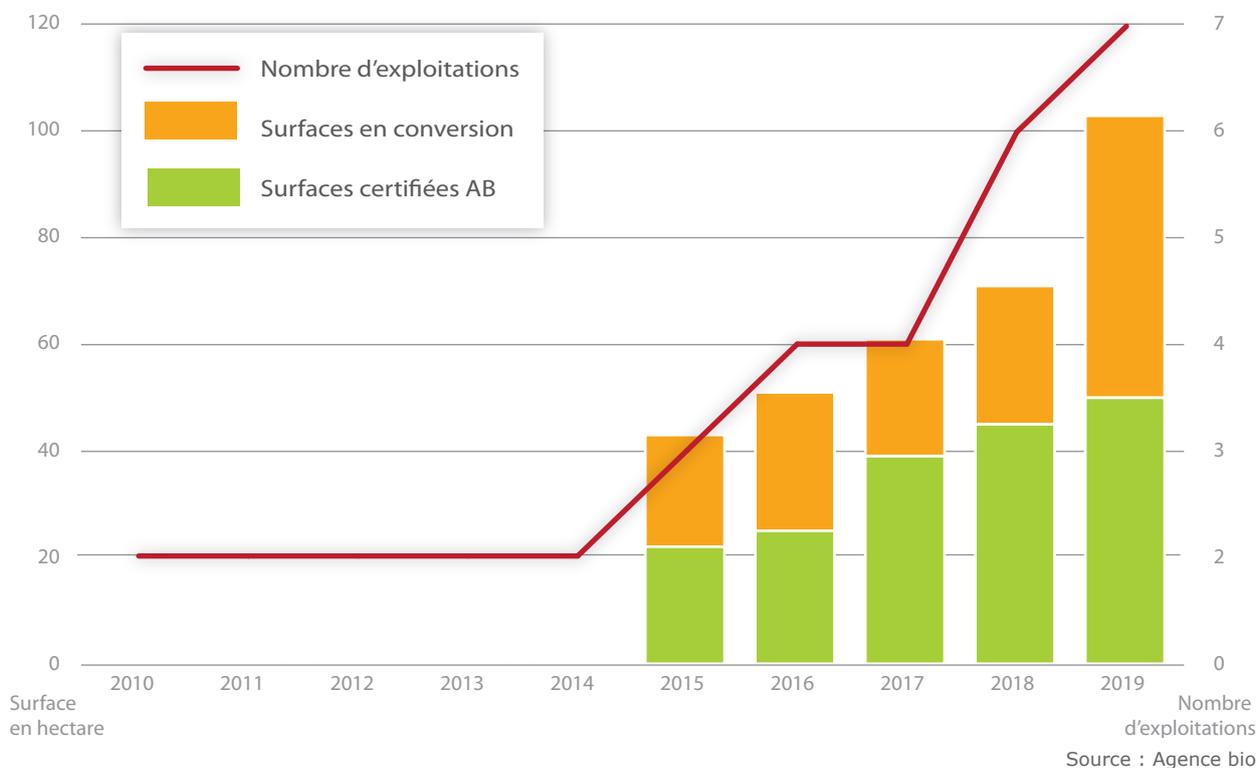
Les surfaces biologiques en conversion ont eu quant à

elles une dynamique plutôt stable entre 2013 et 2017, pour quasiment disparaître en 2018, et de nouveau fortement progresser en 2019 à plus de 56 hectares.

En 2019, 4 exploitations étaient engagées en bio, soit le double de 2012.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DES SURFACES EN BIO SUR LA CALL depuis 2010



Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, l'évolution des surfaces bio est bien différente de ce qui est observé sur la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin. **Si les surfaces bio progressent tout comme sur le territoire voisin, elles n'ont fait leur apparition qu'en 2015.**

En 2019, **les surfaces totales bio ont atteint 103 hectares**, soit deux fois plus qu'en 2015. On constate que **la moitié de ces surfaces étaient en conversion**, ces dernières prenant même légèrement le pas en 2019 sur les surfaces certifiées.

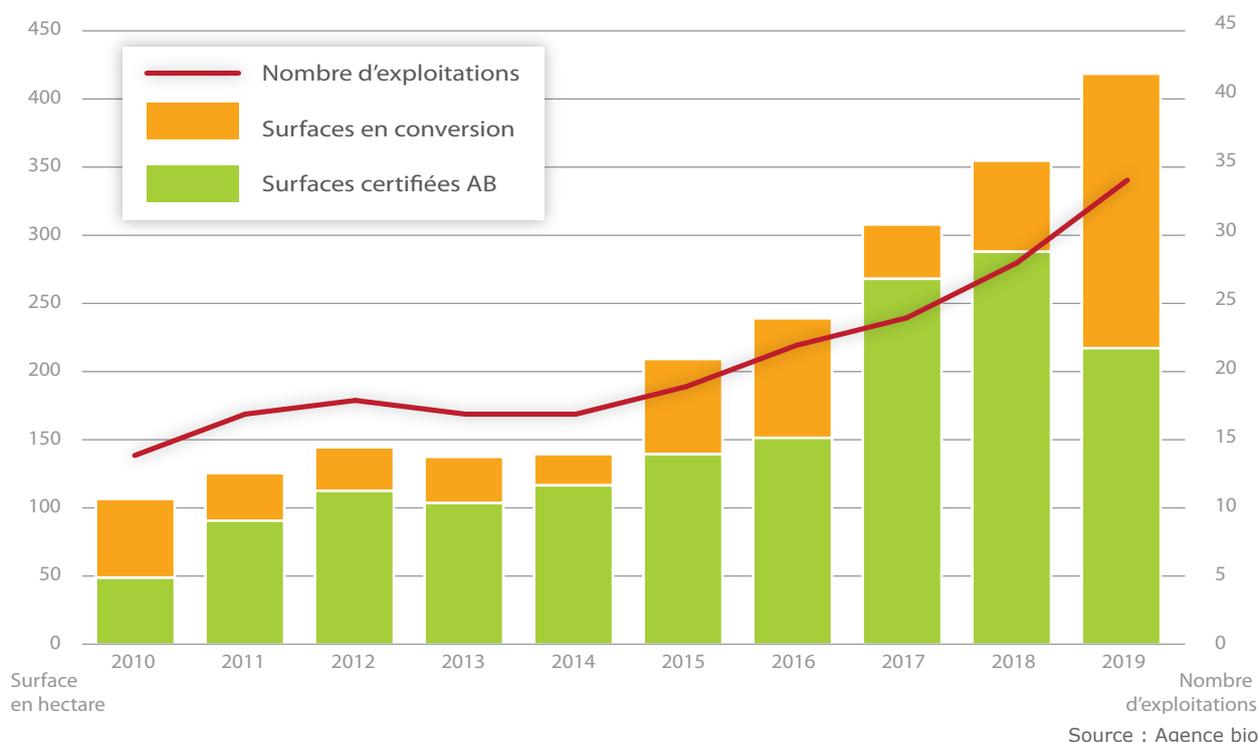
Avant 2015, si les surfaces bio étaient inexistantes sur

le territoire, deux fermes bio étaient quant à elles bien répertoriées et cela depuis 2010. Cela peut s'expliquer notamment par le fait que le siège des exploitations se trouvaient sur le territoire mais pas les terres exploitées ou alors qu'il s'agissait d'exploitations d'élevages (poules, poulets, etc.). **Depuis 2017, le nombre de fermes certifiées bio a augmenté significativement, passant de 2 à 7 en 2019.**





ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DES SURFACES EN BIO SUR LA CABBALR depuis 2010



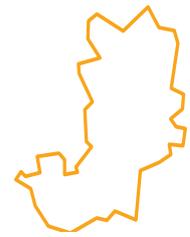
Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay, Artois Lys Romane, l'agriculture biologique a poursuivi sa progression en 2019, avec **une dynamique différente en fonction des surfaces en conversion et des surfaces certifiées. Les surfaces totales agricoles cultivées en bio ont atteint 420 hectares** en 2019, soit deux fois plus qu'il y a cinq ans (2015), marquant une progression de 18% par rapport à l'année précédente (2018), comme l'indiquent les derniers chiffres de l'Agence Bio.

En 2019, **la moitié de ces surfaces était en conversion.** Cependant, cette progression ne

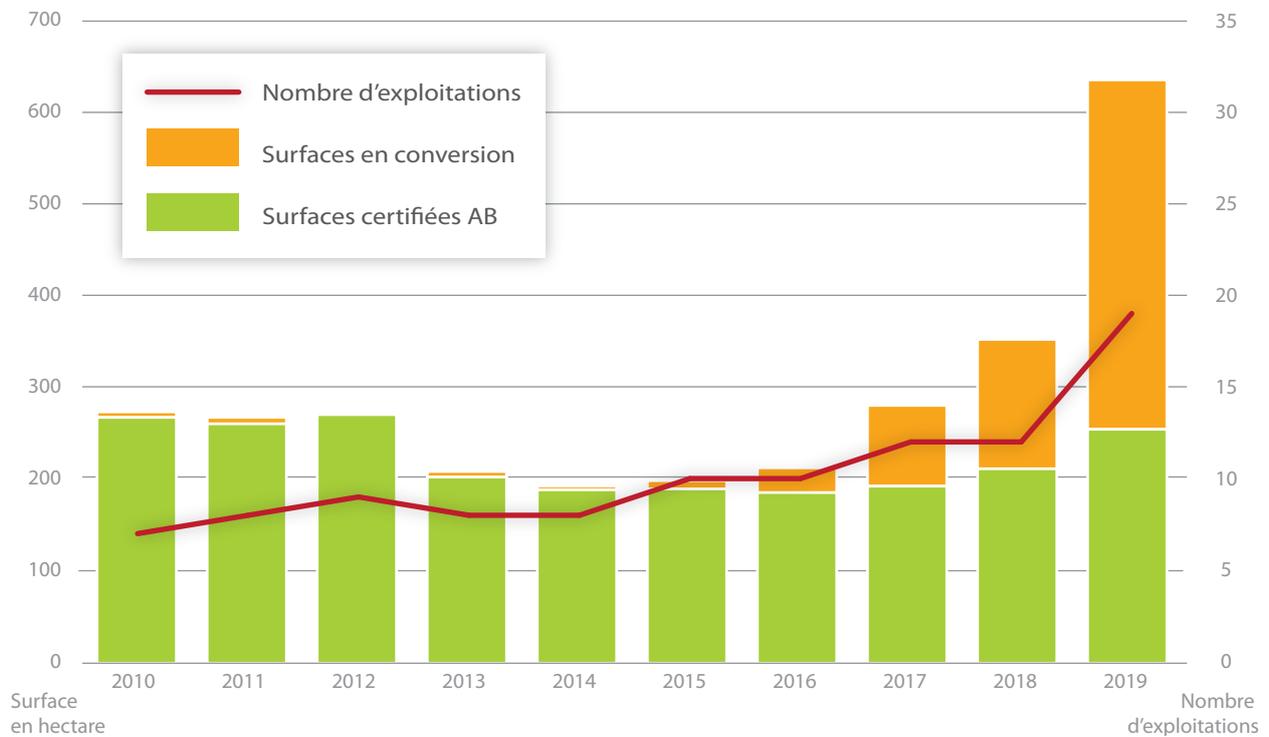
s'observe pas sur l'ensemble des surfaces bio. En effet, on constate que **les surfaces AB (surfaces certifiées) enregistrent une baisse par rapport à l'année précédente alors que depuis 2010 leur progression était constante.** Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette situation ; des exploitants ont pu faire le choix de renoncer à l'agriculture biologique quelques années après s'y être convertis suite à une déception du modèle de production exigeant trop de contraintes, ou alors pas assez rentable, label trop coûteux, cultures plus vulnérables aux épidémies, des contrôles fréquents, des départs à la retraite...



Exploitation bio de haricots verts sur Essars, Source : Norabio



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DES SURFACES EN BIO SUR TERNOIS COM depuis 2010

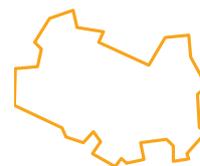


Source : Agence bio

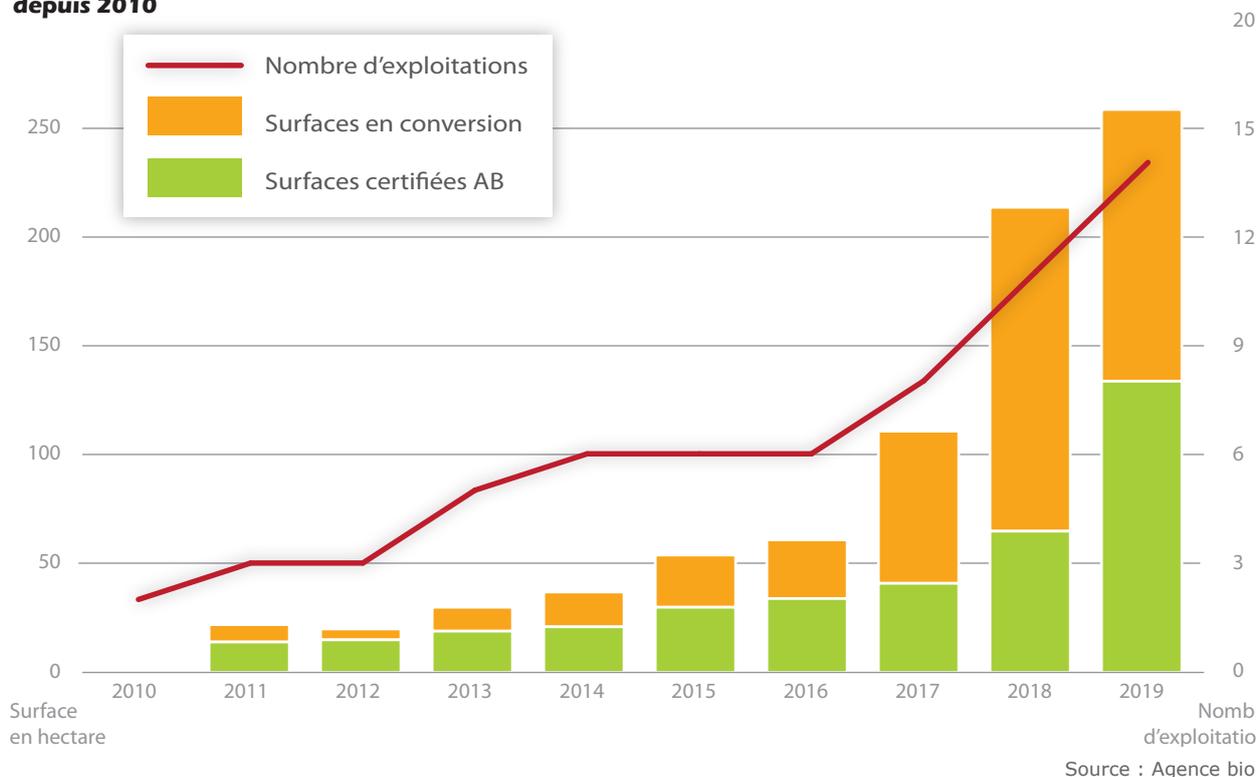
Sur le territoire de la Communauté de Communes du Ternois, **les surfaces totales bio atteignent un record en 2019 après une quasi-stagnation entre 2010 et 2017**. En 2019, les surfaces totales bio couvrent ainsi 636 hectares. Parmi ces surfaces, 255 hectares étaient certifiées bio, soit 40 %, le reste étant en conversion. Ces surfaces bio non certifiées atteignent également un très bon niveau en 2019,

soit 381 ha, après deux années (2017-2018) déjà en forte augmentation. **En termes d'exploitations certifiées bio, le territoire concentre en 2019, 19 exploitations** engagées dans cette filière, soit 12 exploitations de plus qu'en 2010. Cette augmentation permet de confirmer la dynamique de la filière bio sur le territoire.





ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DES SURFACES EN BIO SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 7 VALLÉES depuis 2010



L'agriculture bio prend de plus en plus d'importance sur la Communauté de Communes des 7 Vallées. Toujours selon les chiffres de l'Agence Bio, on comptait, en 2019, 259 ha de surfaces cultivées en bio, soit un bond de 324% par rapport à 2016,

ce qui confirme la progression extrêmement forte de l'agriculture bio sur ce territoire au cours de ces dernières années. **Le nombre de fermes engagées en bio a particulièrement augmenté depuis 2016 passant de 6 à 14.**



Exploitation biologique sur Gouy-St-André, Source : Norabio

Les types de culture

Pour ce qui est de l'orientation des productions bio du territoire, elle est également très différente selon les EPCI. En effet, si **le triptyque "grandes cultures (blé tendre, maïs, orge...)/ surfaces fourragères-STH¹ / légumes frais" reste dominant** sur l'ensemble des territoires, leur part varie fortement selon les secteurs.

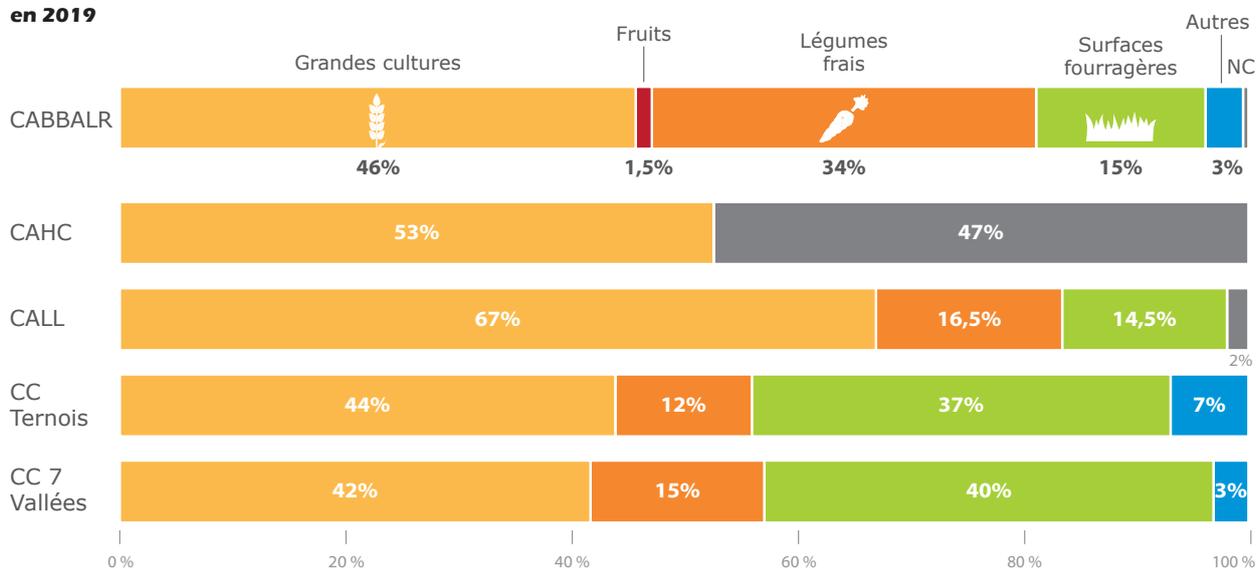
La production céréalière bio est dominante sur les trois agglomérations, avec pratiquement la moitié de la production bio totale recensée (CALL 67% - CAHC 53% - CABBALR 46%). De plus, on peut constater que **sur le territoire de la CABBALR, la part des légumes frais occupe une place non négligeable avec 34% de la SAU bio**. Cela peut s'expliquer notamment par la **présence importante du maraichage** sur ce territoire.

En ce qui concerne **la production bio de Ternois Com et de la CC des 7 Vallées**, cette dernière est plutôt orientée vers le duo : **production céréalière et surfaces fourragères bio**. En effet, les surfaces fourragères bio occupent une place importante sur ces deux territoires avec respectivement 37% et 40% des SAU bio. Ces surfaces sont principalement dédiées à l'alimentation des animaux d'élevage.

Mise en garde : Les données analysées ci-dessous sont issues du site de l'Agence Bio. Elles portent sur les productions agricoles végétales. Ces dernières n'étant pas toujours renseignées, il a été indiqué sur certains diagrammes la note d'usage « NC » (Non Communiqué/Connu) quand les productions n'étaient pas précisées.

À noter que les cultures industrielles bio sont peu présentes sur le territoire. Cela s'explique notamment par une culture difficile de la betterave sucrière qui est une culture très vulnérable et cela à cause de la concurrence des adventices présentes dans ses premiers stades de développement, qui demande une main-d'œuvre importante, notamment pour le désherbage manuel.

RÉPARTITION DES FILIÈRES VÉGÉTALES BIO en 2019



Source : Agence Bio

1 Surface Toujours en Herbe

En ce qui concerne la consommation des produits biologiques sur le territoire d'action de l'Agence, pour A PRO BIO, **la demande des consommateurs pour des produits bio augmente de plus de 10 % chaque année**. L'offre locale n'est cependant pas suffisante pour couvrir ce besoin. Le potentiel de développement est donc important pour les agriculteurs locaux ou pour de nouveaux porteurs de projets.



Exploitation biologique sur Gouy-St-André, Source : Norabio

Conclusion

L'agriculture biologique voit le nombre de producteurs qui font le choix de conversion croître significativement depuis 5 ans dans les Hauts-de-France. Avec une croissance à deux chiffres ces dernières années (36% entre 2017 et 2019), la région fait partie des régions où la progression des producteurs engagés en bio est la plus importante. Du côté de la consommation, au niveau national « **Depuis ces cinq dernières années, le marché des produits alimentaires biologiques progresse, avec des habitudes et des modes de consommation qui tendent à changer radicalement. En 2018, ce constat se fait particulièrement ressentir auprès des plus jeunes, les 18-24 ans, la génération Z. Cette nouvelle génération de consommateurs est née dans une société plus sensible au respect de l'environnement et à l'écologie, où le bio est omniprésent que ce soit dans les médias ou dans les points de vente. Très connectés, les jeunes ont une perception et des attentes en matière de bio quelque peu différentes de leurs aînés** » souligne l'Agence BIO.

Un autre enseignement du baromètre : 58% des Français ont modifié leur comportement vis-à-vis de l'alimentation. En effet, depuis quelques années, ils gaspillent moins (59%), achètent plus de produits frais (58%) et de produits de saison (56%), ils cuisinent davantage (45%) et privilégient les produits locaux et les circuits courts (54%).



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

contact@aulartois.fr
03.21.56.11.42
www.aulartois.fr